

Le 4 juillet 2008

MOBILISATION GENERALE

La vigilance était nécessaire ; elle n'est plus adaptée. Notre analyse est que la mort du secteur 2 actuel est programmée pour octobre 2008, et que le secteur optionnel ne sera pas fait à cette date.

Quatre arguments sur le secteur 2 appuient cette analyse :

- les confidences de la CSMF
- le pilonnage médiatique depuis des mois sur les « dépassements d'honoraires »
- lors du PLFSS 2008, en octobre 2007, le secteur 2 n'a pas été contingenté que parce qu'un sénateur a menacé physiquement, le Dr Bur (rapporteur, dentiste).
- Le décret du ministère sur le secteur libéral des médecins hospitaliers, imposant leur redevance à 40% de leurs honoraires (dépassements compris), c'est la phase test.

Président
Dr Ph. BREIL
06 61 72 05 00

Secrétaire Général
Dr H. JOHANET
06 76 04 97 37

Trésorier
Dr E. HUTIN

Pourquoi en vouloir au secteur 2 ?

La politique actuelle est que pour diminuer « le déficit » de la sécurité sociale, il y a deux pistes :

- faire payer les usagers : 1 euro pour la CS, 18 euros par intervention, franchises médicales, déremboursement de médicaments (le test pour les ALD n'a pas marché)
- faire payer les mutuelles, pour ce que la sécurité sociale ne prends plus en charge.

Une telle politique est impopulaire auprès des usagers et fait râler la Mutualité, qui dispose de puissants relais ; il est donc médiatiquement (pour le gouvernement) et économiquement (pour la Mutualité) bon de faire payer les chirurgiens. Cela est d'autant plus facile que jusqu'à présent vous n'avez pas réagi.

Le secteur optionnel sauvera t il les secteurs 1 ?

Nous l'espérons, mais cela promet une longue négociation entre des partenaires qui nous échappent :

- quel taux de dépassement autorisé ?
- sur quel quota d'actes ? de ce point de vue, le SNCVD n'acceptera pas sans contrepartie que les cancers et les urgences soient de principe exclus des actes à dépassement.

- Quel maintien de prise en charge des cotisations sociales par l'assurance maladie ?

Le point de vue du SNCVD rejoint celui de la CSMF : 50% de dépassements sur 50% des actes avec maintien de la prise en charge des cotisations sociales.

Il faut donc monter au créneau pour expliquer médiatiquement et politiquement que :

- la chirurgie et en particulier la spécialité, est démographiquement sinistrée
- le secteur 1 n'est pas économiquement viable
- de qualité

et cela sans attendre les décisions politiques.

le secteur 2 est vital, pour l'entreprise chirurgicale et ne sert qu'à assurer une prise en charge

En pratique, le SNCVD a le souci d'agir en cohérence avec le SNCO (syndicat des orthopédistes) et l'UCDF (Union des Chirugiens de France). Le programme est le suivant :

- 23 juin : conférence de presse à Paris avec le SNCO
- 28 juin : Conseil d'administration de l'UCDF
- 4 juillet : Participation à l'AG du Syndicat de la médecine libérale à l'Hopital
- 4 juillet : Rencontre avec le président du Syndicat des chefs de clinique
- 9 juillet : conférence de presse à Lyon (avec le SNCO)
- 10 juillet : Réunion à Paris pour les chirurgiens franciliens (19h30 à l'hopital américain)
- Juillet : Lettre au président Sarkozy (avec le SNCO)
- Deuxième quinzaine de juillet : déplacements à Lyon et Lille pour assemblées générales et conférence de presse.
- Mercredi 3 septembre : assemblée générale et conférence de presse à Bordeaux
- Jeudi 4 septembre : assemblée générale et conférence de presse à Nantes.
- Deuxième quinzaine de septembre : Assemblée générale et conférence de presse à Paris

Toutes les informations du syndicat seront maintenant sur le site (à faire dans votre barre d'outils) <http://www.chirurgie-viscerale.org>

Ce site est celui de tous les chirurgiens digestifs (collège, sociétés savantes, fédération...)